

CADRE DE VIE ET PATRIMOINE

*Préserver la nature,
sauvegarder notre patrimoine*



Avec le Plan Local d'Urbanisme et notre politique de réserves foncières, nous avons veillé d'une part à préserver les zones naturelles grâce au développement maîtrisé de la construction, d'autre part à sauvegarder notre patrimoine. Aujourd'hui, Cornebarrieu conserve un environnement exceptionnel que nous voulons continuer à préserver et valoriser.

9 propositions pour embellir et valoriser notre cadre de vie

Espace Boiret : Etudié depuis de nombreuses années, l'aménagement du secteur Poste - Boiret - Place du Languedoc a été relancé. Après consultation des riverains et présentation du projet à la population, nous lancerons la première tranche de travaux (urbanisation de la Rue de la Poste, reprofilage de la rue de l'Aussonnelle, restructuration et agrandissement du terrain de pétanque, aménagement du parc en bordure de l'Aussonnelle ...).

Berges de l'Aussonnelle : L'aménagement progressif des berges de l'Aussonnelle se poursuivra. Les acquisitions foncières en cours permettront de rendre accessibles les berges de la rivière depuis la RN 224 (Itinéraire à grand Gabarit) jusqu'au jardin de l'Hermitage (chemin de Crabinet). L'aménagement des parcs du Boiret et du Pôle Culturel offrira aux familles de vastes espaces de loisirs agrémentés de mobilier urbain et de jeux pour les enfants.

Espaces verts : Les espaces verts de la commune et les circuits piétons seront étendus avec un entretien adapté. Du mobilier urbain (bancs, corbeilles à papier ...) accompagnera ces aménagements pour rendre ces espaces agréables et accessibles à tous.

Patrimoine immobilier : La rénovation progressive du patrimoine immobilier intégrera les normes HQE et l'accessibilité et le valorisera. La restauration et la réinstallation du balnéaire gallo-romain découvert sur le site de Monges, à proximité du Pôle Culturel, constitueront un témoignage supplémentaire de la longue histoire de notre village et de notre attachement à ses racines.

Arboretum : Les douze hectares du parc de Monges Croix du Sud (après la réalisation de la seconde tranche) nous offrent l'occasion de favoriser la biodiversité des essences en créant un véritable arboretum pour observer des arbres de notre région et d'ailleurs.

Extension des jardins de l'Aussonnelle : Le terrain récemment libéré par la jonction de la rue du 11 Novembre et du rond point de Bouconne va nous permettre d'aménager rapidement un nouveau parking et un nouvel espace vert qui accueillera notamment le skatepark agrandi.

Cimetière : Les travaux d'extension étant achevés, nous continuerons les travaux de rénovation du cimetière ancien : restauration des allées, reprise des concessions abandonnées, remise en valeur du monument aux morts à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

Commanderie : Les travaux de restauration de la Commanderie et du parc se poursuivront. Le premier objectif sera de préserver les bâtiments et d'aménager le parc pour en faire un lieu de promenade intégré au réseau vert de la commune. La concertation et les consultations se poursuivront pour déterminer la destination des bâtiments.

Ecole du Pont-Vieux : La réflexion sera menée sur son devenir (bâtiments et parc) en considérant particulièrement son intégration dans un ensemble Commanderie - Eglise - Parc de l'Ecole - Aussonnelle.